

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

## SEANCE DU MERCREDI 13 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le treize mars à 19 H 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe RETIF.

**Présents** : Mesdames et Messieurs RETIF Jean-Philippe - BOIREAU Christophe - SAINT-JEAN Stéphanie - BRECHAULT Christian – HERVE Véronique - ABGRALL Mélanie (*pouvoir de J. OUVRARD*) - CUREAU Sabrina - MOURIN Stéphanie - DINAND Christophe - MASSON Nicolas - GUILLAUT Pascal (*pouvoir de C. LEBEAUPIN*) - YVON Danielle - BOUSSELIN Antoine.

**Excusés** : MM. LEBEAUPIN Christophe (*pouvoir à P. GUILLAUT*) - OUVRARD Julie (*pouvoir à M. ABGRALL*)

**Absent** : /

**Secrétaire de séance** : MM. BOIREAU Christophe.

- PV du dernier conseil municipal adopté à l'unanimité

### ❶ VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023 DU TRESORIER

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, déclare que le COMPTE de GESTION du Budget de la Commune, pour l'exercice 2023 dressés par Mme KAPFER, Comptable, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

### ❷ VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 et AFFECTATION DES RESULTATS

M. Jean-Philippe RETIF ne prend pas part au vote et quitte la salle.

Le CONSEIL MUNICIPAL de BLOU, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents a voté et arrêté les résultats définitifs du COMPTE ADMINISTRATIF 2023 du budget de la Commune qui présente les résultats suivants :

#### ↳ SECTION de FONCTIONNEMENT

⇒ Recettes .....	1 116 737.37 €
⇒ Dépenses .....	696 206.03 €
⇒ Excédent N-1 reporté .....	395 526.96 €
⇒ Solde 2023 avant affectation .....	816 048.30 €

#### ↳ SECTION d'INVESTISSEMENT

⇒ Recettes .....	234 845.58 €
⇒ Dépenses .....	351 556.43 €
⇒ Solde N-1 reporté .....	33 658.89 €
⇒ Solde 2023 .....	-83 051.96€
⇒ Restes à réaliser en dépenses .....	270 431.00 €
⇒ Restes à réaliser en recettes .....	0.00 €

Le besoin net de la section d'investissement (affectation) ..... 353 482.96 €

### Les résultats repris au budget 2024

- ▶▶ **462 565.34 €** à la section de Fonctionnement au compte R002 (excédent fonctionnement)
- ▶▶ **83 051.86 €** à la section d'Investissement au compte D001 (déficit investissement)
- ▶▶ **353 482.96€** à la section d'Investissement au compte R1068 (besoin net de l'investissement)

### ③ VOTE DES TAUX D'IMPOSITIONS 2024

M. le Maire indique au Conseil Municipal que les bases d'impositions sont revalorisées par l'Etat de 3.9 % en 2024. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas augmenter les taux des taxes d'impositions en 2024 qui sont fixés à :

→ Taxe Foncière Bâti.....	<b>39.45 %</b>
→ Taxe Foncière Non Bâti.....	<b>35.27 %</b>
→ Taxe d'Habitation.....	<b>12,12 %</b>

### ④ VOTE DU BUDGET 2024 COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents vote le Budget 2024 de la COMMUNE qui s'équilibre en recettes et en dépenses à :

⇒ <u>Section de Fonctionnement</u> .....	1 280 000 €
⇒ <u>Section d'Investissement</u> .....	665 000 €
TOTAL.....	<b>1 945 000 €</b>

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

**Le Maire,  
Jean-Philippe RETIF**

**Le Secrétaire de séance,  
Christophe BOIREAU**